



MISSION DE RECHERCHE
Droit & Justice

L'ÉTAT CIVIL À L'ÉPREUVE DE LA TRANSIDENTITÉ ET DE L'INTERSEXUATION

PROGRAMME

Colloque organisé par la Mission de recherche Droit et Justice

Grand'Chambre de la Cour de cassation
5 quai de l'Horloge - 75004 Paris

**VENDREDI 02 AVRIL 2021
DE 09H00 A 12H30**

L'ÉTAT CIVIL À L'ÉPREUVE DE LA TRANSIDENTITÉ ET DE L'INTERSEXUATION

L'état civil englobe les actes qui permettent d'identifier administrativement l'individu à travers un ensemble d'éléments tels que les nom et prénom, sexe, date et lieu de naissance. Ces éléments déterminent notamment la capacité de l'individu à accomplir certains actes et à revendiquer l'application de certains droits.

La montée croissante au XXème siècle de l'égalité et de l'autonomie de la volonté dans le droit, fait de l'état civil un « lieu » de tension entre, d'une part, les intérêts de l'État (souvent rassemblés sous la bannière du principe de l'indisponibilité de l'état des personnes) et, d'autre part, les revendications de l'individu autour de son identité.

Les états d'intersexuation psychique et physique que constituent respectivement le transsexualisme et les personnes porteuses de variations du développement génital, dites « personnes intersexes », interrogent notamment l'obligation légale de la mention du sexe à l'état civil.

Quelles sont les mutations actuelles dans ce domaine ? Quel pourrait être l'état civil de demain en matière d'assignation de sexe, notamment au regard des droits européens et étrangers ?

Deux rapports soutenus par la Mission de recherche Droit et Justice et rendus en 2019 : ***De l'assignation à la réassignation du sexe à l'état civil. Étude de l'opportunité d'une réforme***, François Violla (dir.) ; ***État civil de demain et transidentité***, Laurence Hérault (dir.), apportent un éclairage pluridisciplinaire sur les évolutions à l'œuvre en mêlant approches juridiques, anthropologiques et sociologiques.

Ce colloque organisé par la Mission de recherche Droit et Justice à la Cour de cassation se veut l'occasion de les présenter et d'ouvrir la discussion avec les praticiens du droit et les responsables institutionnels.

L'ÉTAT CIVIL À L'ÉPREUVE DE LA TRANSIDENTITÉ ET DE L'INTERSEXUATION

9h - Accueil des participants

9h30 - Ouverture

Valérie SAGANT, Directrice de la Mission de recherche Droit et Justice

9h40-10h30 - Sexe, genre, identité et état civil : Demandes d'évolutions contemporaines

Présidence

Jean-Christophe GRACIA

Président de chambre au Tribunal administratif de Melun, Maître de Conférence associé à l'Université Paris Dauphine (IRISSO)

François VIALLA, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Centre européen d'études et de recherche droit et santé, Université de Montpellier

L'ouverture du droit français aux questions transidentitaires

Christine DOURLENS, Maîtresse de conférences en sociologie, Université Jean Monnet Saint-Etienne, Laboratoire Triangle, École nationale supérieure de Lyon.

Les acteurs de l'état civil : expériences, anticipations, mobilisations



L'ÉTAT CIVIL À L'ÉPREUVE DE LA TRANSIDENTITÉ ET DE L'INTERSEXUATION

10h35-11h10 - Perspectives comparées : mention du sexe et changement d'état civil

Présidence

Anne CARON-DEGLISE*

Avocate générale, Première chambre civile, Cour de cassation

Benjamin MORON-PUECH, Maître de conférences en droit privé, Université Panthéon-Assas, Laboratoire de sociologie juridique

Les enseignements du droit comparé quant à la compréhension du système français d'identification du sexe et du genre des personnes à l'état civil

François VIALLA, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Centre européen d'études et de recherche droit et santé, Université de Montpellier

De Malte à l'Argentine : panorama des règles d'état civil d'ailleurs



L'ÉTAT CIVIL À L'ÉPREUVE DE LA TRANSIDENTITÉ ET DE L'INTERSEXUATION

11h15-12h30 - Débat prospectif : quel état civil pour demain ?

**Table ronde animée par
Marie-Charlotte DALLE**

Adjointe au Directeur des affaires civiles et du sceau

Benjamin MORON-PUECH, Maître de conférences en droit privé, Université Panthéon-Assas, Laboratoire de sociologie juridique

Quelles réformes ? Quelles contraintes ?

François VIALLA, Professeur de droit privé et sciences criminelles, Centre européen d'études et de recherche droit et santé, Université de Montpellier

Reconnaissance d'un genre « neutre » ou non spécification du sexe ?

Claudine JACOB, Directrice de la protection des droits - affaires judiciaires, Défenseur des droits

Vers une procédure déclarative pour la modification de l'état civil des personnes transgenres ?

Grand témoin : **Coralie DUBOST**, Députée de l'Hérault, Rapporteuse du projet de loi bioéthique

Échanges avec les participants

* Intervenants pressentis, non confirmés



Maquettage - Laetitia Louis-Hommani
Mars 2021

